

Chères mourousiennes, chers mourousiens,

Belle et heureuse année 2015 à toutes et à tous !
La période des vœux est toujours une période bien remplie.

Indépendamment des célébrations, des fêtes et des nombreux échanges conviviaux qui l'accompagnent, c'est le moment pour les élus de mettre en perspective les principaux événements et projets de la vie communale pour l'exercice à venir.

À l'heure de la baisse continue des dotations de l'État aux collectivités locales, faire des économies est une nécessité vitale pour le budget de la Ville. C'est pourquoi, depuis notre prise de fonction, nous examinons à la loupe toutes les dépenses de fonctionnement de la commune.

Nous devons néanmoins continuer à investir car la qualité de vie des Mourousiens en dépend.

Étape essentielle de la construction budgétaire, le D.O.B. (Débat d'Orientations Budgétaires), information précieuse sur la situation économique et financière de notre collectivité sera discuté en conseil municipal en février. Il fournira l'éclairage indispensable pour définir les choix à venir lors du vote du budget primitif qui interviendra au mois de Mars.

Jamais la situation de nos collectivités n'a été aussi tendue et Mouroux ne fait malheureusement pas exception à la règle.

Aussi, dans ce contexte particulier, il est essentiel que chacun d'entre nous comprenne et partage les difficultés qui s'imposent à nous afin de pouvoir les surmonter collectivement. C'est une tâche particulièrement ardue, mais vous pouvez compter sur nous pour y faire face avec une volonté de tous les instants.

En mon nom personnel, au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel de la mairie, je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit marquée par la réussite, la santé et le bonheur, pour vous et vos proches.

Je remercie les services municipaux, les associations, les entreprises, les agriculteurs, la police, les pompiers, les élus et tous ceux qui œuvrent dans notre commune pour la rendre toujours plus agréable à vivre.

Je vous assure de l'engagement continu de l'équipe municipale à travailler pour vous et à répondre à vos attentes et à vos difficultés.

Fidèlement à vous,

Votre maire,



Joseph ALLÈBE



Mairie de Mouroux

Tél. : 01 64 03 64 00

www.ville-mouroux.fr

 www.facebook.com/MairieMouroux

Travaux de voirie

Les travaux sur la RD 934 avenue du général de Gaulle (trottoirs et pistes cyclables) s'achèveront fin février, début mars si la météo hivernale n'est pas trop rude.

En parallèle à ces travaux, nous nous sommes réunis avec les élus de la mairie de Coulommiers afin de trouver une entente pour l'aménagement de la rue de Coulommiers vers le hameau des Parrichets. La première étape sera de définir les solutions qui permettront de rendre cet axe de circulation plus aisé et surtout moins dangereux.

Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate attentat est toujours d'actualité. L'arrêté indiquant les restrictions qui s'appliquent sous ce niveau d'alerte est disponible en mairie et sur le site Web.

La mairie souhaite remercier l'ensemble des Mourousiennes et des Mourousiens, et plus particulièrement les élèves et parents d'élèves, du civisme et du respect dont ils ont fait et font preuve malgré les gênes occasionnées par les restrictions mises en place.

Urbanisme

La mairie souhaite rappeler que sa politique en matière d'urbanisme (comme dans les autres domaines) s'inscrit dans le respect de la loi et le refus du clientélisme. Les décisions qui sont prises sur les demandes d'urbanisme le sont au regard du Plan Local d'Urbanisme en vigueur et conformément aux articles de loi correspondants. Les actions à engager suite à ces décisions sont soumises à la seule autorité du préfet. Les nombreuses années de laxisme sur le sujet ont conduit à un développement incontrôlé des constructions à Mouroux. Il est nécessaire maintenant de revenir à un fonctionnement plus réfléchi et surtout respectueux de la loi.

Disque de stationnement en zone bleue

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque de stationnement des zones bleues est devenu européen. À la suite d'un décret, paru au J.O. du 21/10/2007, le disque de stationnement européen a été validé, et s'applique à tous les pays de l'Union Européenne. Pour cela, vous devez apposer ce nouveau disque en prenant en compte la durée de stationnement fixée par la commune. Tout disque non conforme peut être verbalisé par une amende de 1^{ère} classe (17€).

Saint Valentin

Pour fêter la Saint Valentin, la mairie vous propose de diffuser sur les panneaux lumineux de la commune vos messages à l'intention de vos bienaimé(e)s.

Une urne est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour y déposer vos messages.

Ils seront mis sur les panneaux lumineux du 13 au 15 février prochain après validation de leur contenu.

Les prochaines dates importantes

14 février : Soirée « Amour antillaise » à 20h00 - Salle des arts et loisirs.

7 mars : Soirée théâtre « Fil à la patte » à 20h30 - Salle des arts et loisirs.

(*) 14 mars : Roulons ensemble à Mouroux de 14h00 à 17h00 - Départ et arrivée place de la mairie.

22 et 29 mars : Élections départementales.

29 mars : 20^{èmes} foulées mourousiennes.

(*) Roulons ensemble à Mouroux :

La Mairie et l'Association des Paralysés de France (APF) vous invitent à un parcours festif sur le thème « roulons ensemble à Mouroux » le samedi 14 Mars 2015 de 14h00 à 17h00.

14h00 : Rendez-vous devant la mairie, avec jeunes en rollers, enfants en poussette, personnes à mobilité réduite, adultes et enfants avec ou sans patinettes, draisienne, petits vélos.

Après un quart d'heure de jeux sur la place, et la distribution des questionnaires, départ par petites équipes par la rue du Liéton, Capucinerie, RD934, Truchot, Liéton jusqu'à la salle du Temps Libre (derrière la salle des arts et loisirs) où nous attendra un petit goûter.

16h30 : Retour par la rue du Liéton.

17h00 : Arrivée place de la mairie et remise des réponses au questionnaire.

Le service d'ordre sera assuré par la police municipale.

Nous attendons beaucoup de participants décidés à fraterniser et à rire ensemble !